

## Déclaration de la FNEC FP-FO au CSA MEN du 29 janvier 2026

Le gouvernement Macron-Lecornu poursuit sa politique de marche à la guerre tant dans son budget que par ses mesures. Il voudrait nous conditionner à « perdre nos enfants et souffrir économiquement» (déclaration du général Mandon, chef d'Etat-Major des armées).

Un nouveau service militaire « volontaire » est ainsi créé. Il sera « valorisé » en crédits ECTS dans le parcours universitaire et le calendrier pour candidater sera calé sur celui de Parcoursup qui refoule chaque année près de 100 000 bacheliers.

Le ministère de l'Education nationale a publié en novembre 2025 le guide « Acculturer les jeunes à la défense ». La FNEC FP-FO demande le retrait de ce guide, comme de tous les dispositifs de type « classe défense » ou de partenariat avec l'armée. L'École ne doit pas devenir un lieu d'embigadement et de militarisation de la jeunesse.

Concernant le budget, E. Macron a doublé le budget militaire durant son mandat, passant de 30 milliards à plus de 60 milliards. On veut construire un nouveau porte avion qui avec ses équipements coûterait près de 30 milliards, soit la moitié du budget de l'Education nationale, alors que l'Hôpital, l'Ecole et les services publics manquent de tout.

La Loi de financement de la Sécurité Sociale prévoit des milliards d'économies au dépend des droits à l'accès aux soins de millions d'assurés. Cette loi entérine la retraite à 64 ans. Avec sa confédération, la FNEC FP-FO réaffirme sa revendication d'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et son refus de toute retraite par points ou par capitalisation.

Le Premier ministre Lecornu a maintenant décidé d'imposer par le 49-3 son budget d'austérité et de guerre au terme d'un accord de non-censure avec les députés du Parti Socialiste. Le budget Macron- Lecornu, c'est 7 milliards d'euros de plus pour l'armée, des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et une offensive inédite contre la Sécu, contre l'Ecole publique, contre l'Hôpital public, contre les droits et les garanties collectives des salariés. Rien pour les salaires entraînant une nouvelle dégringolade du pouvoir d'achat, rien pour améliorer les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader....

Le ministre a présenté ses mesures concernant les postes. C'est une saignée qui provoquera des milliers de fermetures de classes !

Selon les documents présentés par le ministère : dans le premier degré, 1891 postes sont supprimés.

Seules les académies de la Guyane et de Mayotte ne perdent pas de postes. Dans le second degré, 1365 postes sont supprimés.

Il faudra encore ajouter à cette saignée les postes préemptés pour les PAS ! En effet, alors que des milliers d'élèves sont toujours en attente de place dans les structures spécialisées ou adaptées, le ministre annonce la multiplication des PAS, qui ont vocation à remplacer les PIAL et permettent le contournement des notifications MDPH. Ce dispositif composé d'un enseignant (spécialisé de préférence) à temps plein et d'un éducateur spécialisé à temps plein substitue du « coaching » au lieu d'une réelle prise charge des élèves dans des classes ou des structures spécialisées. Pire, aucun poste n'est budgété pour financer ces PAS. 480 PAS ont été créé à la rentrée 2025. L'objectif est de créer 1000 PAS de plus (!) à la rentrée 2026 et 1000 PAS encore à la rentrée 2027. Ce sont donc 1000 postes supplémentaires qui vont être préempter pour les PAS pour la rentrée 2026 ce qui va encore entraîner au moins 1000 nouvelles fermetures de classes ! Concernant l'annonce de 2000 postes pour l'Ecole inclusive annoncé récemment pour justifier un pacte de non-censure, c'est un total enfumage ! Il s'agit en fait de 1200 postes d'AESH qui avait déjà été budgétés, de 500 postes d'AESH supplémentaires annoncés qui seront facilement financés par les postes budgétés non pourvus (plusieurs milliers chaque

année), et 300 postes d'enseignants spécialisés (dont 50 dans l'enseignement privé) qui sont annoncés mais non budgétés donc qui seront pris sur l'enveloppe globale.

Et toujours rien pour les autres corps de personnels !

Les 300 créations de postes de PsyEN, personnels infirmiers et assistants sociaux sont loin de répondre aux besoins, en particulier compte tenu de l'orientation ministérielle de glissement de certaines missions vers le premier degré.

La FNEC FP-FO réaffirme son refus des conséquences des « Assises » de la santé scolaire et son opposition à la création de la fonction de Conseiller Technique de PsyEN en santé mentale et au regroupement des quatre corps des INFENES, ASS, PSY EN et médecins sous l'autorité du DASEN.

Concernant les services déconcentrés, le ministère ne répond pas à la revendication de création de postes à la hauteur des besoins pour assurer les missions et par exemple mettre un terme aux retards dans le versement des salaires et autres éléments de rémunération.

La FNEC FP-FO entend combattre sans attendre ce budget de guerre et d'austérité et réaffirme ses revendications :

- annulation de toutes les suppressions de postes
- création de tous les postes statutaires nécessaires dans toutes les catégories de personnels
- mise en place immédiate du plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent
- un statut, un vrai salaire pour un temps plein de 24h pour les AESH
- abandon des PIAL et des PAS
- création de tous les postes spécialisés nécessaires, création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.